



ASSOCIATION FRIBOURGEOISE DES  
CHORALES D'ENFANTS ET DE JEUNES

**Procès-verbal de l'assemblée générale des  
délégués de l'AFCEJ du 7 octobre 2017, 9h00  
Centre paroissial St-Paul,  
Route de la Heitera 11, Fribourg**

**Tractanda de l'assemblée**

- 1/ Ouverture de l'assemblée / Liste des présences / Désignation des scrutateurs
- 2/ Adoption de l'ordre du jour
- 3/ Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1<sup>er</sup> octobre 2016
- 4/ Comptes 2016-2017 : présentation/rapport des vérificateurs/approbation et décharge
- 5/ Fixation de la cotisation 2017-2018
- 6/ Budget 2017-2018 : présentation
- 7/ Nomination des vérificateurs des comptes
- 8.a/ Admissions – démissions au comité
- 8.b/ Admissions – démissions de chorales – chorales en veilleuse
- 9/ Rapport de la co-présidence
- 10/ Projets futurs
- 11/ Jeunesse et musique
- 12/ Organisation de l'assemblée 2018
- 13/ Divers

Présidence : Jocelyne Crausaz et Anne Steulet-Brown, co-présidentes

François Ménétreay souhaite la bienvenue à tous de la part des Marmousets. Il présente la joyeuse équipe de jeunes qui animeront le camp d'automne de l'AFCEJ.

**1. Ouverture de l'assemblée/Liste des présences/Désignation des scrutateurs**

Anne ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous et remercie les Marmousets et les Zik Zak pour leur accueil.

Elle excuse Vincent Pfister, démissionnaire en vacances, Chantal Duennenberger et Hubert Carrel retenus à un enterrement et Nicole Schafer mise au repos pour cause de grossesse. Elle salue la présence de Christian Clément venu présenter son nouveau chœur : les Airs du Bois d'Amont.

**Chœurs présents :**

1. Les Giblotins, Avry-devant-Pont
2. Chanteclair, Belfaux
3. Kinderchor, Brünisried
4. Collège du Sud, Bulle
5. Maîtrise St-Pierre-aux-liens, Bulle
6. La voix du Gibloux, Estavayer-le-Gibloux
7. Les Enchanteurs de Ste Thérèse, Fribourg
8. Zik'Zak, Fribourg
9. Marmousets, Fribourg
10. Les Zigomatiques, Grandvillard
11. Les Tournesols, La Brillaz
12. Les Milami, la Roche

13. Les Smartiz, Le Mouret
14. Mini Chœur, Posieux/Hauterive
15. Petit Chœur, Posieux/Hauterive
16. L'Annonciade, Romont
17. Les Pic'notes, Sorens
18. Lè Grijon, Treyvaux

**Chœurs excusés :**

1. Les Zéphyr, Middel/Châtonnaye
2. La Clef des Chants, Courtepin
3. Maîtrise du CO de Domdidier
4. Les Baladins, Dompierre
5. Le Chœur St- Michel, Fribourg
6. La Maîtrise de Fribourg
7. Singschule Sense, Giffers
8. La Maîtrise des Ecoles, Le Pâquier
9. L'Arbre Enchanté, Massonnens
10. Croque-Lune et Mini Croque-Lune, Villaz-St-Pierre

**Scrutateurs :**

Anne nomme Christian Clément ainsi que la secrétaire des Smartiz comme scrutateurs.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sans remarque.

**3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 1<sup>er</sup> octobre 2016**

Le procès-verbal de l'assemblée 2016 est approuvé à l'unanimité, sans remarque. Remerciement à son auteur.

**4. Comptes 2016-2017 : présentation/rapport des vérificateurs/approbation et décharge**

Les comptes sont présentés par Nadia Lehmann. Les comptes bouclent avec un bénéfice de Fr. 323.-.

Un représentant de La Clé des Chants et des Marmouset ont vérifié les comptes. Le rapport des vérificateurs est lu et ceux-ci proposent d'approuver les comptes, ce qui est fait par acclamation et à l'unanimité. Décharge est ainsi donnée au caissier et au comité.

**5. Fixation de la cotisation 2017-2018**

Le montant des cotisations reste inchangé : soit 125.- réparti comme suit :

50.- de cotisation à la FFC

75.- de cotisation à l'AFCEJ qui rétrocède Fr. 25.- à tous les chœurs présents à l'assemblée.

**6. Budget 2017-2018**

Nadia présente le budget avec un déficit de Fr. 200.-. Il est accepté à l'unanimité à mains levées. La présidente remercie la caissière pour son travail.

**7. Nomination des vérificateurs des comptes**

Les Marmousets restent vérificateur pour 2017-2018 et Les Enchanteurs acceptent et sont nommés nouveaux vérificateurs. Nous demanderons à Hubert la logique de son ordre.

**8. Admissions - démissions au comité**

Anne annonce la démission de Vincent Pfister pour raison familiale. Nous avons besoin d'un nouveau membre au comité. La ou les personnes intéressées peuvent s'adresser aux présidentes en fin d'assemblée. Nous vous exposerons plus en détail le travail y relatif, dont 5 à 6 comités par année.

Anne remercie chaleureusement Vincent, malgré son absence, pour toutes ces années passées au comité pour son enthousiasme et ses bonnes idées. Un cadeau lui sera adressé ultérieurement.

### **8.b Admissions démissions de chorales – chorales en veilleuse**

Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau chœur fraîchement né : Les Z'Airs du Bois d'Amont. La parole est donnée à Christian Clément afin de le présenter. Cette heureuse initiative est attribuée à la collaboration entre les chœurs d'adultes : A tout Cœur et l'Harmonie d'Arconciel. Les enfants des villages Ependes-Arconciel n'ayant pas été chanter dans les autres villages, il était donc nécessaire de créer quelque chose sur place. Le nom « Le Bois d'Amont » représente l'ensemble de 4 communes. Pour l'instant, 14 membres sont inscrits, mais le petit chœur augmente gentiment sont effectif par bouche à oreille.

Nous devons par contre déplorer la démission au sein de l'AFCEJ des P'tits Bouchons, de la Maîtrise de Châtel-St-Denis, ainsi que la dissolution des Aristochats.

Domdidier, les Gais Minois et Dompierre, Les Baladins, ont fusionné sous le nom des Baladins de Belmont Broye.

Les Milami ont accueilli une nouvelle directrice en la personne de Nadia Simon.

### **9. Rapport de la co-présidence**

Jocelyne remercie Anne pour cette coprésidence ainsi que tous les membres du comité, où les tâches de chacun sont bien réparties. Nous nous sommes réunis cinq fois durant l'année. Nous prenons soin de maintenir 3 axes principaux de nos activités :

#### **1. Le CAMP**

Le camp de l'AFCEJ a eu lieu du 17 au 20 octobre 2016 au Jaun et a réuni 82 enfants issus de 16 chœurs différents (plus les sélectionnés du concours du 1<sup>er</sup> mai et des individuels) et s'est terminé par un très beau concert au Cantorama. Il était dirigé par Fabien Volery et Bernard Maillard. Les enfants étaient encadrés par un groupe de jeunes de Zik-Zak sous l'experte direction de François Ménetrey et Hubert Carrel. Le nombre d'enfants inscrits à ce camp ne cesse d'augmenter. C'est un signe de succès qui nous réjouit. Le prochain camp sera à nouveau dirigé par les mêmes chefs et, comme l'année passée, se déroulera à Jaun et se terminera par un concert au Cantorama le jeudi 19 octobre à 19h30.

Il y a déjà plus ou moins le même nombre d'enfants inscrits, issus de 18 chœurs !

Le camp des jeunes de 15 à 25 ans, que nous essayons de mettre en place depuis plusieurs années, aura lieu pour la première fois ! Nous sommes fiers de cette nouvelle. Une vingtaine de jeunes y sont inscrits. Ce sont en priorité des « anciens » du camp, des enfants qui désirent poursuivre l'aventure. Il aura donc lieu le vendredi, samedi et dimanche, à la suite de celui des enfants.

#### **2. CONCOURS DU 1<sup>er</sup> MAI**

Le concours a attiré plus d'enfants que l'année précédente, malgré une météo défavorable. Nous souhaiterions que l'information passe encore mieux au niveau des écoles, informé par email. Ce concours n'est pas réservé aux chanteurs des chœurs, mais bien à tous les enfants. Le but est également de faire perdurer cette tradition propre au canton de Fribourg.

Lieux de présélection :	Dans la partie francophone :	16
	Dans la partie alémanique :	5
Participants aux présélections:	Partie francophone	331
	Partie alémanique :	69
Total des participants aux présélections		400

Sélectionnés pour la finale : ( 12 groupes et 9 indiv.) 40  
2 groupes absents  
Public à la Finale du 21 mai : Aula du Conservatoire comble.

### 3. SUBVENTIONS

L'une des préoccupations de l'AFCEJ est de donner les moyens aux chœurs d'enfants de progresser vocalement et nous recommandons vivement aux chefs de demander l'assistance de chanteurs professionnels pour intervenir lors des répétitions ou lors de weekend chantant ou de camp. L'AFCEJ subventionne les chœurs (intervention de spécialistes) qui organisent des ateliers ponctuels (formation vocale, instrumentarium, mise en scène de spectacles...) lors de leurs journées chantantes ou de leurs camps. L'an dernier l'AFCEJ a subventionné 11 chœurs.

AFJM : Hubert Carrel a animé un atelier-chant lors du camp de l'AFJM. Cette animation a été appréciée des jeunes musiciens qui se sont initié à l'art choral avec plaisir.

SUISA : Le fait de déclarer les chants des concerts relève d'une question légale. Chaque chœur a le devoir de le faire pour chaque concert. Les chœurs faisant parti de l'AFCEJ doivent l'annoncer à l'aide de leur numéro de membre, disponible auprès de notre secrétaire Chantal Duennenberger. Cette déclaration est gratuite pour les chœurs affiliés, ce qui n'est pas le cas pour les autres.

Jocelyne remercie toutes et tous pour leur présence, leur dévouement et leur engagement auprès des chœurs d'enfants et de jeunes.

### 10. Projets futurs

Jocelyne demande un retour de l'assemblée. La question du comité de l'AFCEJ est : Est-ce qu'il répond à la demande des chœurs ? Que pouvons-nous faire afin d'être encore plus au service des chœurs ? Quel est le rôle attendu de l'AFCEJ ? La possibilité est donnée à chacun de noter leurs remarques, idées sur la feuille des coordonnées distribuée en début d'assemblée ou par email.

Fabien Volery propose de rendre visite directement aux chorales ayant un nouveau directeur, président... afin de présenter l'AFCEJ et de donner des conseils, expliquer aux membres des comités la manière dont cette association peut leur venir en aide.

Un membre propose de faire un repas ou réunion de directeurs de chœurs d'enfants afin de créer des contacts.

Possibilité d'inviter les directeurs pour un « apéro » lors du camp de l'AFCEJ.

Bernard Maillard tient à souligner que le camp a la chance de bénéficier d'une très bonne cuisinière.

François Ménétreay propose de mettre à disposition en ligne une base de données de partitions. Afin qu'elle soit visible, il faudrait envoyer régulièrement le lien aux personnes concernées. L'Association valaisanne en a une, en lien avec la médiathèque du Valais. Musicanet, avec 200'000 partitions est également un bon outil de recherche. Il serait bien d'avoir à disposition quelques chants du terroir.

Lors du prochain comité de l'AFCEJ, il est prévu de parler des projets futurs. Parmi les idées en vrac, sans rien de concret pour l'instant, en sont ressorti une réunion entre partie alémanique et francophone ; des ateliers work shop ou séminaire le samedi matin avec des professionnels partageant leur compétence, ... Après discussion en assemblée, le projet de faire une cantonale des enfants demanderait trop de travail et d'engagement. Nous profiterons donc de l'infrastructure de tuttucanti. Le but de l'AFCEJ est également d'organiser des rencontres entre chœurs d'adultes et de jeunes, afin d'encourager ces derniers dans la continuité. L'idée est lancée également de faire une journée comme l'ACO : une réunion de chœurs où chacun passe les uns derrière les autres, ou un concours choral de chœurs d'enfants.

### **11. Jeunesse et musique**

Jocelyne rappelle que Jeunesse et Musique équivaut à Jeunesse et Sport. La Confédération encourage la formation musicale en mettant à disposition 2mio de francs (contre 80 millions pour le sport), pour l'instant, selon intérêt rencontré. Les subventions à disposition sont très intéressantes, notamment lors de camp. L'administratif pour s'inscrire est lourde, mais le jeu en vaut la chandelle.

Sylvie Beaud demande que l'AFCEJ mette à disposition sur son site Internet une petite marche à suivre pour le début de l'inscription.

Aline Waeber demande quels sont les délais de la formation ? La formation se fait dans la continuité et toutes les informations relatives sont sur le site de la Confédération, ainsi que toutes les dates : <http://www.bak.admin.ch/jm/index.html?lang=fr>

Il faut tout d'abord s'inscrire, faire une demande avec CV. Celle-ci est ensuite analysée par Jeunesse et Musique. Gentiment les cours sur suisse romande s'ouvrent.

Les 13-14-15 octobre 2017, Christian Klucker, Vreni Winzeler et Jocelyne Crausaz animeront un cours de perfectionnement à Sainte-Thérèse à Fribourg ; il y a 10 inscriptions romands et alémaniques mélangés, il s'agit d'un cours bilingue.

### **12. Organisation de l'assemblée 2018**

Celle-ci aura lieu le samedi matin 6 octobre 2018, les Milami de la Roche se propose aimablement de nous y accueillir, Merci beaucoup !

### **13. Divers**

Bernard Maillard reçoit chaque année des téléphones de chœurs cherchant un directeur. Il propose que l'AFCEJ s'engage dans la formation des jeunes et de leur offrir la possibilité d'essayer ou simplement d'observer une répétition avant de passer par la case Conservatoire. L'AFCEJ se propose déjà pour faire du coaching. On a vu des directeurs formés, mais devant un chœur d'enfants ça ne fonctionne pas.

Il faut créer la relève dans les chanteurs, par exemple en donnant plus de responsabilités aux plus âgés pour des partielles, par exemple.

Fabien Volery propose de faire une journée de formation ciblée pour chœur d'enfants avec un coach, en y incluant : recherche de répertoire, pose de voix, gestion de la discipline... Afin de progresser il faudrait instaurer un suivi régulier. Ce genre de cours a déjà lieu dans le canton de Vaud.

On pourrait étudier la possibilité d'inviter les directeurs au camp de l'AFCEJ.

Fabien Volery rappelle que l'ASCEJ soutient des projets intercantonaux, aide à financer sur le plan logistique, transport, nourriture... Le formulaire est disponible sur Internet, joindre un petit budget et un explicatif à la demande. Le délai de candidature est au 30 octobre pour l'année prochaine (1 année à l'avance). Un membre lui fait remarquer que le délai est difficile à tenir, les chœurs ne savent pas une année à l'avance s'il y aura concert ou non avec un chœur d'un autre canton. Fabien prend note.

Il existe également une autre structure qui encourage des projets entre régions linguistiques, selon les infos données par le SKJF, pour chœurs d'enfants et de jeunes.

A Portée de Voix, par Jocelyne Vonlanthen, Anne-Caroline Steinauer et Delphine Gallay mettent à disposition sur Internet, une base de données de partitions pour deux voix égales :

<http://www.a-portee-de-voix.ch/index.html>

Côté pub, le comité rappelle le concert du camp de l'AFCEJ,  
La voix du Gibloux fêtera ses 40 ans en 2018, flyers sont distribués ;  
Les Grijons donneront un spectacle à l'Arbanel ;  
Chanteclair, 40 ans également les 26-27.10.2018 avec une création de Louis Dépond et Olivier Papaux ;  
Zik Zak ont 10 ans, ils participent à un kiosque à musique et font un souper anniversaire à Lentigny ;  
Les Enchanteurs fêtent eux leurs 50 ans les 29 et 30.09.2018 à Equilibre.

Anne remercie chaleureusement le comité pour son travail, et invite l'assemblée pour le verre de l'amitié offerte par les organisateurs, un grand Merci. Elle clôt l'assemblée à 10h22.

Essert, le 14 novembre 2017

Pour l'AFCEJ :

Aline Kolly